[](https://www.kla.tv/16583)

Suisse : une pétition exige le démantèlement de toutes les antennes 5G en dehors de la zone de test

**Le 22 avril 2020, le Conseil fédéral suisse a décidé de ne pas modifier les limites d'installation pour la protection de la population contre les rayonnements non ionisants (RNI) actuellement en vigueur. Mais ce règlement transitoire protège-t-il vraiment contre le dépassement des valeurs limites ? Les critiques disent que ce n'est pas le cas. C'est pourquoi une pétition demande le démontage de toutes les antennes 5 G en dehors des zones de test.**

Le 22 avril 2020, le Conseil fédéral suisse a défini la suite de la procédure dans le domaine de la téléphonie mobile et de la 5G. D'une part, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, en abrégé DETEC, doit développer une aide à l'exécution pour le maniement des nouvelles antennes adaptatives 5G. Les antennes adaptatives envoient des signaux spécifiquement dans la direction de l'utilisateur. En revanche, le Conseil fédéral n'a actuellement pas l'intention de modifier les limites d'émission des installations pour la protection de la population contre les rayonnements non ionisants, ou RNI en abrégé. Celles-ci se situent actuellement entre 4 et 6 V/m selon la bande de fréquences à la puissance d'émission maximale.   
  
C'est bien beau tout ça, mais ce régime transitoire protège-t-il vraiment contre le dépassement des valeurs limites ? Non, c'est faux, dit Rebekka Meier de l'association « Schutz vor Strahlung » (Protection contre les ondes). Elle a dit littéralement : « Conformément au règlement transitoire du Conseil fédéral, ce qui est évalué c’est le moment où l'antenne adaptative émet des rayons dans un large éventail. Cependant, si le signal est focalisé, nos limites peuvent être dépassées. Les antennes adaptatives doivent donc être évaluées au moment d’émission maximale des antennes afin de maintenir la valeur de précaution et ne doivent pas être évaluées comme les antennes conventionnelles. »  
  
Selon « schutz-vor-strahlung.ch », il faut également noter que les antennes adaptatives changent leurs réglages jusqu'à 83 millions de fois par jour car elles s'adaptent automatiquement aux besoins de l'utilisateur. Toutefois, elles ne sont contrôlées qu'une fois par jour. Il n'existe donc pas de système d'assurance qualité pour les antennes adaptatives et donc aucun contrôle tant que l'aide à la mise en œuvre n’est pas développée.  
  
Selon Hans-U. Jakob, président de Gigaherz.ch, 80 à 90 % du rayonnement d'une antenne 5G adaptative ne peut pas être mesuré du tout, car il n'existe pas encore d'appareils de mesure appropriés.  
Le fait que la population soit exposée à des « rayonnements non contrôlables » provenant d'antennes adaptatives a conduit Marc Ammann à lancer une pétition adressée à la présidente fédérale Simonetta Sommaruga. Ammann s'engage de manière conséquente à protéger les hommes, la flore et la faune contre les technologies utilisées de manière inconsidérée. Voyez dans la suite un extrait de la pétition :  
  
Démontage de toutes les antennes 5G (hors zone d'essai) sur la base d'une décision du Conseil fédéral du 22.04.2020  
  
Le Conseil fédéral devrait en conséquence définir les installations d’essai et la zone d'essai, les communiquer publiquement et faire démonter toutes les autres antennes existantes par les fournisseurs de téléphonie mobile.  
  
Au stade actuel des connaissances, exposer la population à ces radiations non contrôlables est un comportement irresponsable. […]  
  
Le Conseil fédéral approuve-t-il les opérations de test ? Consultez la carte officielle actuelle des sites d'antennes 5G, fournie par l'Office fédéral de la communication OFCOM :  
  
https://map.geo.admin.ch/?topic=funksender&lang=de&bgLayer=ch.swisstopo.pixelkarte-farbe&layers=ch.bakom.mobil-antennenstandorte-5g,ch.bakom.radio-fernsehsender,ch.bakom.mobil-antennenstandorte-gsm,ch.bakom.mobil-antennenstandorte-umts,ch.bakom.mobil-antennenstandorte-lte&catalogNodes=403,408&layers\_visibility=true,false,false,false,false   
  
La Suisse entière est-elle un terrain d'essai ? [...] Bien qu'on ne sache même pas comment mesurer correctement ces antennes, toute la Suisse en est couverte ! […]  
Nous exigeons que les citoyens suisses ne soient pas utilisés comme candidats expérimentaux !  
Veuillez soutenir cette demande par votre signature ! […]  
  
Personnellement, je ne suis pas intéressé par l'interdiction de cette technologie, mais par l'évaluation de méthodes de mesure scientifiquement complètes pour la surveillance des valeurs limites dans une zone d'essai limitée dans l'espace et dans le temps.  
Merci beaucoup pour votre soutien, Marc Ammann d'Aarau.  
  
Sous le lien suivant, vous trouverez la pétition :  
https://www.openpetition.eu/ch/petition/online/demontage-aller-5g-anlagen-ausserhalb-testgebiet-aufgrund-bundesratsbeschluss-vom-22-4  
  
Voici une autre pétition « Mme Sommaruga, ETEIGNEZ LA 5G » :  
https://www.openpetition.eu/ch/petition/online/frau-sommaruga-schalten-sie-5g-ab  
  
Cette pétition demande l'arrêt immédiat de l'expansion et du déploiement de nouvelles antennes 5G et la désactivation immédiate de toutes les antennes 5G existantes jusqu'à ce que leur innocuité soit prouvée !

**de dd.**

**Sources:**

Communiqué de presse du département du droit de la construction 5G : nous avons un problème de temps  
<https://schutz-vor-strahlung.ch/news/medienmitteilung-der-baurechtsabteilung-5g-wir-haben-ein-zeitproblem/>  
  
5G : Les antennes adaptatives ne sont toujours pas mesurables  
<https://www.gigaherz.ch/5g-adaptive-antennen-sind-immer-noch-nicht-messbar/>  
  
openPetition : Démantèlement de tous les systèmes 5G (hors zone de test) sur la base de la décision du Conseil fédéral du 22.04.2020  
<https://www.openpetition.eu/ch/petition/online/demontage-aller-5g-anlagen-ausserhalb-testgebiet-aufgrund-bundesratsbeschluss-vom-22-4>  
  
Communiqué de presse : « Le Conseil fédéral décide de la suite de l'action dans le domaine des communications mobiles et de la 5G ».  
<https://schutz-vor-strahlung.ch/news/medienmitteilung-bundesrat-entscheidet-ueber-das-weitere-vorgehen-im-bereich-mobilfunk-und-5g/>  
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/elektrosmog/mitteilungen.msg-id-78857.html>  
Questions et réponses sur la 5G : La FAQ donne plus d'informations.  
<https://www.bakom.admin.ch/bakom/de/home/telekommunikation/technologie/5g/5g-faq.html>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#5G-TelephonieMobile - Téléphonie mobile - [www.kla.tv/5G-TelephonieMobile](https://www.kla.tv/5G-TelephonieMobile)  
  
#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)  
  
#Digitalisation - [www.kla.tv/Digitalisation](https://www.kla.tv/Digitalisation)  
  
#ConseilFederalSuisse - Fédéral Suisse - [www.kla.tv/ConseilFederalSuisse](https://www.kla.tv/ConseilFederalSuisse)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.